



**COMPTE RENDU DE**  
**LA SEANCE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 23 JANVIER 2020**

**L'an deux mille vingt**

**Le 23 janvier à 20 heures 30**

Le Conseil municipal de la Commune de Marnay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M Christian CHAPLAIN, Maire de Marnay.

**Date de la convocation** : le 17/01/ 2020

**Étaient présents** : CHAPLAIN Christian - GUITTON Mickaël – de PAS Priscilla - LAVENAC Marie - ROYER Maximin - PROT Marc - DILLOT Jean-François - CARON Jérôme - VEAU Danielle - SEIXAS GOMES Bella - RICHARD Benoît.

**Absents excusés** : CAIGNOT Aurore (donne pouvoir à SEIXAS GOMES Bella) - GIRAUD Guillaume (donne pouvoir à CHAPLAIN Christian) - PASQUAY Michel (donne pouvoir à PROT Marc)

Le quorum est atteint.

**Secrétaire de séance** : Seixas Gomes Bella.

Toutes les décisions votées lors de cette séance ont été approuvées à l'unanimité :

**1/ Avenant n°1 au contrat initial de marché public restauration partielle extérieure de l'Église – lots n°1 et 2.**

Le conseil, après avoir entendu l'exposé de M. le maire,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- **de conclure** les avenants d'augmentation et de réduction ci-après détaillés avec les entreprises suivantes dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée :

Lot n°1 : Attributaire: entreprise MCCC Sarl 10 rue de l'Europe, 16230 Fléac

Marché initial du 25 novembre 2019 - montant : 313 891.58 € HT

**Avenant n° 1** - montant : - 88 561.19 € HT

Nouveau montant du marché : : 225 330.39 € HT

Lot n°2 :Attributaire : entreprise SOPOREN Sarl, 38 route de Poitiers 86240 Fontaine le Comte

Marché initial du 25 novembre 2019 - montant : 219 726.01 € HT

**Avenant n°1** - montant : 71 159.20 € HT

Nouveau montant du marché : : 290 885.21€ HT

- **d'autoriser** le Maire à signer les avenants des lots n°1 et n°2 considérés ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

**2/ Mise à jour du tableau des effectifs (annexé en page 3) au présent compte rendu) avec création d'un emploi permanent à pourvoir par voie contractuelle**

- APPROUVE le tableau des effectifs de la collectivité à compter du 01/03/2020 comme suit en annexe au compte rendu

- PRECISE que les précédentes délibérations fixant le tableau des effectifs de Marnay sont abrogées à compter de l'entrée en vigueur de la présente.

- DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

### **3/Octroi des heures supplémentaires et complémentaires aux agents contractuels :**

M. le Maire expose au conseil municipal l'intérêt pour les obligations de services administratifs et techniques d'octroyer la possibilité d'heures complémentaires et supplémentaires aux agents contractuels.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité les membres du conseil votent l'octroi des heures complémentaires et supplémentaires pour les agents contractuels.

### **4/Informations et questions diverses**

- Achat d'une relieuse pour l'école,
- Mise en place du lampadaire sur le parking du multi services,
- Programme voirie 2020 (subvention Activ' 3 à solliciter pour ce programme),

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h27.

La secrétaire de séance

Bella SEIXA GOMES

## ANNEXE AU COMPTE RENDU :

Service	Filière	Grade/Emploi	Fonctions	Temps de travail	Susceptible d'être pourvu par voie contractuelle	Postes pourvus	Postes vacants
Administratif	Administrative	Adjoint administratif principal 1ere classe	Secrétaire de mairie	35/35eme	Oui	1	0
Technique	Technique	Agent de maîtrise	Agent de restauration	24/35eme	Non	1	0
			Agent MBC	35/35eme	NON	2	0
			Agent de maîtrise principal	35/35eme			
		Adjoint technique	Agent d'entretien	20/35eme	Non	1	0
Social	Sociale	Agent spécialisé principal 1ere classe	ATSEM	32/35eme	Non	1	0
Animation	Education et animation	Adjoint d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Périscolaire	29/35 <sup>ème</sup>	Non	1	0